

Bulletin communautaire



2^e semestre 2010
n° 7

PROGRAMME EXCEPTIONNEL

700 000 euros de travaux sur la voirie suite à la tempête

Pour réparer les dégâts causés par la tempête à la voirie communautaire, la communauté de communes a réussi à mobiliser d'importants moyens financiers.

Pas moins de 700 000 euros ont été réunis avec la participation de l'Europe, du Conseil général des Landes, de l'État. Le sénateur Jean-Louis Carrère a mobilisé de son côté la réserve parlementaire. Les contributions de l'ensemble de ses partenaires ont permis à la communauté de communes de limiter sa participation à 10 % du montant total.

Il s'agissait de faire face non seulement aux suites directes de la tempête mais également aux dégradations causées par les travaux forestiers.

Les voies qui ont été particulièrement traitées sont la route de Gouvéia, la route des Trois ponts, la route de la Gelère, et la route de Garein. De plus, un programme de réparations ponctuelles très important a été mené ainsi que la réfection de plusieurs ouvrages d'art sur l'ensemble du territoire. De même, les souches et les chablis qui encombraient les fossés ont été enlevés.

Le service public d'aide à la personne se renforce

La création du RAMI (Relais assistantes maternelles intercommunal), ouvert début octobre, et de nouveaux services au sein du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) illustrent le renforcement d'un service public d'aide à la personne qui prend en compte les réalités quotidiennes de l'ensemble des familles.

Pages intérieures

ÉDITORIAL

Tout n'est pas rose, mais...



Une nouvelle fois, l'ambiance sociale, politique, économique de cette rentrée 2010 ne pousse pas à l'optimisme. Et il est vrai que le tableau n'est pas rose. Nous sommes tous légitimement inquiets pour un avenir incertain dont nous imaginons mal les contours. Pourtant, les élus de notre communauté de communes peuvent afficher plusieurs motifs de satisfaction.

En matière de développement économique, l'installation de la société Agri 40 a pris forme ces derniers mois sur le Parc d'activité de la Haute Lande et une autre entreprise a acquis une parcelle de 17 000 mètres carrés. Nous prévoyons aussi de viabiliser 30 000 mètres carrés supplémentaires prochainement afin de permettre d'autres implantations.

Dans le domaine social, je noterai le développement du centre intercommunal d'action sociale qui contribue, par son action de proximité, à améliorer le quotidien de nombre d'entre nous. C'est l'objet du dossier que vous découvrirez en pages centrales de ce bulletin. De plus, la création du relais assistantes maternelles intercommunal apportera aux familles et aux professionnelles de la garde d'enfants un soutien dans l'intérêt des tout petits.

Suite à la tempête, je voudrais rappeler les moyens importants que nous avons réussi à mobiliser (700 000 €) pour nos routes communautaires qui représentent pas moins de 80 kilomètres de voirie. Cette somme, largement abondée par nos partenaires, n'est pas arrivée toute seule en Haute Lande. À ce propos, il faut souligner le travail important de contacts, de préparation de tous ceux qui ont eu à intervenir sur ce dossier. C'est ainsi que, patiemment, jour après jour, nous entendons défendre, promouvoir, développer notre territoire dans l'intérêt général.

Les élus communautaires ont accepté ma proposition de ne pas augmenter les taux de la fiscalité intercommunale afin de maintenir le pouvoir d'achat des ménages de la communauté de communes.

Alors, s'il faut reconnaître que tout n'est pas rose, je crois qu'il ne faut pas oublier non plus que la politique, c'est autre chose que ce que l'on voit chaque jour à la télévision.

Jean-Louis Pédeuboy

président de la Communauté de Communes de la Haute Lande, maire de Labouheyre, conseiller général des Landes

De nouveaux services pour les habitants

La communauté de communes continue de développer des services pour les habitants avec les nouvelles prestations du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) et la création du RAMI (Relais d'assistantes maternelles intercommunal).

Un homme " toutes mains ", pour les petits soucis matériels du quotidien

Les personnes âgées, handicapées ou fragilisées sont parfois confrontées à de petites difficultés matérielles dans la maison ou à l'extérieur.

Le CIAS a mis en place un service destiné à résoudre au mieux ces soucis avec un homme " toutes mains " pouvant intervenir au domicile des habitants du territoire de la communauté de communes.

Un simple joint à changer, une serrure qui coince par manque d'huile... les problèmes qui ne demandent pas l'intervention d'un professionnel tardent souvent à être résolus. Un voisin, un membre de la famille peut apporter la solution en quelques minutes. Mais ce n'est pas toujours possible.

Ce nouveau service permet de faciliter le maintien à domicile des personnes concernées et leur autonomie.

Il ne s'agit en aucun cas, bien sûr, de réaliser un travail relevant des artisans du secteur. Le but est même clairement affiché d'associer les personnes concernées



Fabrice assure le service " homme toutes mains " ainsi que le transport ponctuel accompagné.

à l'activité, par exemple lorsqu'il s'agit de l'entretien d'un petit potager.

Le coût de l'intervention, qui doit être limitée dans le temps, prévoit deux tarifs selon la situation des demandeurs.

Transport accompagné : aider la mobilité des personnes âgées

Toujours dans le but de préserver leur autonomie et de faciliter leur mobilité, le CIAS propose et assure un service de transport accompagné aux personnes qui bénéficient déjà de ses prestations (aide au ménage ou auxiliaire de vie).

Une liste des déplacements possibles

est établie par le CIAS car il ne s'agit pas d'une prestation de taxi. Fabrice est chargé, plus que d'amener, d'assister la personne dans ses déplacements. Il a reçu une formation spécifique à l'accompagnement des personnes âgées.

Extension du Service de Soins Infirmiers À Domicile

Le service de soins à domicile (intervenant sur prescription médicale) a bénéficié d'une autorisation d'extension de deux places réservées aux personnes handicapées. Rappelons que ce service bénéficie de l'encadrement d'une infirmière coordinatrice et compte désormais 44 places.

Assistance administrative à domicile

La gestion et le suivi des papiers d'ordre administratif demandent de plus en plus de précision et d'attention. Pour faciliter leur traitement, le CIAS propose une assistance à domicile réservée aux habitants de la communauté de communes qui, devant cette charge, se trouvent démunis.

Il s'agit bien d'une aide et non d'une prestation de secrétariat susceptible d'être fournie par un professionnel. La durée d'intervention est donc limitée à deux heures par mois maximum.

Garde de nuit ponctuelle

Pour répondre aux besoins de certaines familles, le CIAS a créé un service de garde de nuit ponctuelle. La prestation assurée vise à soulager la charge des aidants familiaux pour deux nuits consécutives maximum. Il ne s'agit pas d'une prise en charge sur la durée.

Tarifs et conditions au CIAS :
05 58 07 10 27

Relais Assistantes Maternelles Intercommunal (RAMI) " les Loupiots " : un lieu d'informations et d'échanges pour la garde d'enfants

Le relais d'assistantes maternelles propose d'améliorer le service de garde d'enfants en s'adressant aux parents, aux assistantes maternelles et aux enfants.

Avec la création du relais assistant maternelles, les élus de la communauté de communes ont voulu apporter une meilleure réponse aux besoins de garde d'enfants des familles. Il s'agit en effet d'un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des candidates à un agrément. Afin de répondre au mieux aux besoins en fonction de l'étendue du territoire, le RAMI assure ses permanences sur les communes de Labouheyre et Sabres.

Des informations pratiques

La recherche d'un mode de garde des enfants est ainsi largement simplifiée pour les parents qui peuvent y trouver la liste des assistantes agréées sur les sept communes de la communauté ainsi que leur disponibilité. Ils peuvent également obtenir des informations sur les prestations de la CAF et les démarches pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée.

Le service dispose également d'informations destinées aux assistantes maternelles tant pour leur statut que sur le développement de l'enfant. D'ailleurs, un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne leur offre la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences. Des soirées d'informations sont également prévues sur des thèmes très divers (statut, impôts, retraite, éveil et besoin de l'enfant...).



Cathy Jozefowicz, animatrice du Relais assistantes maternelles intercommunal

Les ateliers d'éveil à Sabres et Labouheyre

Un espace a été aménagé pour des ateliers d'éveil destinés aux tout petits en présence de leur assistante maternelle.

Les ateliers d'éveil ont lieu les jours suivants :

- Le lundi et le mardi de 9 h 15 à 10 h 30 et de 10 h 45 à 12 h à Labouheyre (provisoirement à la salle Gilbert Ibarrart) pour les assistantes maternelles des communes d'Escource, Labouheyre et Solférino (sur réservation).

- Le jeudi et le vendredi de 9 h 15 à 10 h 30 et de 10 h 45 à 12 h à Sabres (provisoirement Salle d'honneur de la mairie) pour les assistantes maternelles des communes de Commensacq, Luglon, Sabres et Trensacq (sur réservation).

Permanences du RAMI à Labouheyre et Sabres

Permanences téléphoniques et rendez-vous avec les parents et/ou les assistantes maternelles :

- Le lundi et le mardi de 13 h 30 à 16 h 45 à la mairie de Labouheyre (salle de permanence) au **05 58 07 01 35**
- Le vendredi de 13 h 30 à 16 h 45 à la bibliothèque de Sabres au **05 58 07 50 18**

CIAS : le service public d'aide à la personne

Le service d'aide à domicile qui englobe l'aide à domicile mais aussi le transport accompagné, l'homme toutes mains et l'assistance administrative, est agréé qualité par l'État. Les agents intervenant sont dans leur grande majorité titulaires de la fonction publique territoriale. Ils bénéficient de formations tout au long de leur carrière.

L'étude de votre dossier vous est proposée sans engagement sur simple visite dans les locaux du CIAS (75 rue du Tuc à Labouheyre), par téléphone (05 58 07 10 27) ou par courriel (ciashl@wanadoo.fr). Le CIAS, qui touche plus de 300 bénéficiaires, est composé de trois structures :

> Aide à domicile

Secteur de Labouheyre, Escource, Solférino

05 58 07 10 27

Secteur de Sabres, Commensacq, Trensacq, Luglon


05 58 07 03 05

> Soins infirmiers à domicile

05 58 07 16 66

> Maison de retraite

05 58 07 52 90



Des défibrillateurs installés pour les secours d'urgence

Toutes les études montrent qu'une intervention dans les premières minutes d'un malaise cardiaque peut sauver la vie de la personne victime d'un tel malaise.

Les progrès de la technologie ont permis de mettre au point des appareils entièrement automatiques qui peuvent être manipulés après une formation de quelques heures. En partenariat avec l'association des maires des Landes, des défibrillateurs ont ainsi été installés par la communauté de communes et les communes volontaires afin de répondre à ces situations d'urgence.

Des formations ont été organisées par des professionnels afin de multiplier le nombre d'intervenants possibles.

Les appareils, disposés dans des lieux publics, sont installés dans un boîtier spécial et indiqués par un panneau.

Réseau XL'R

> Ligne 24 : 2 €
Mont de Marsan - Sabres

> Ligne 13 : 2 €
Sabres - Mimizan

Renseignements :
05 58 05 66 00
05 58 56 80 80
<http://www.rdtl.fr>

Budget 2010 : pas d'augmentation des taux de fiscalité intercommunale

Dans un contexte économique difficile, les élus de la communauté de communes ont décidé de bloquer les taux de la fiscalité intercommunale, cette année, afin de ne pas augmenter la pression fiscale sur les familles. Pour autant, les projets se poursuivent afin de renforcer les équipements et les services apportés à la population.

Du côté des investissements, plusieurs opérations sont au programme. L'extension du gymnase à Labouheyre est en cours et des travaux pour le Relais assistantes maternelles sont prévus à la maison des associations à Labouheyre.

À une échéance plus longue, la communauté de communes prévoit l'aménage-

ment d'un bâtiment pour ses bureaux et pour le centre intercommunal d'action sociale. Un projet de cuisine centrale est également à l'étude pour approvisionner plusieurs structures comme les cantines et le centre de loisirs ainsi que la mise en place d'un service de portage de repas à domicile sur l'ensemble du territoire.

Enfin, il faut noter la réalisation de nombreux travaux cette année sur la voirie (lire en première page).

> **Budget total : 2 811 365,27 euros**
Investissements : 1 784 579,72 euros
Fonctionnement : 1 026 785,55 euros.

Le Parc d'activité de la Haute Lande se développe

La société Agri 40, installée récemment sur le Parc d'activité de la Haute Lande, permet à notre région de disposer désormais d'un concessionnaire Massey-Ferguson. L'entreprise spécialisée dans le négoce de matériel agricole neuf et d'occasion créé huit emplois.

Ces derniers mois, une autre entreprise a acquis un terrain de 17 000 mètres carrés. Il s'agit de ACH Aquitaine, une société qui intervient dans plusieurs secteurs, notamment les réseaux électriques et l'électricité industrielle. L'installation est prévue pour courant 2011.

Les horaires de l'atelier informatique

Voici les plages horaires des activités de l'atelier informatique (@mi) :

Mardi 10 h 00 à 11 h 30 : initiation informatique à la Médiathèque d'**Escource**

Mercredi 9 h 30 à 11 h 30 : ouverture au public 1 semaine sur 2 **Labouheyre/ Sabres**

Mercredi 13 h 30 à 15 h 45 : ouverture au public @mi de **Labouheyre**

Mercredi 16 h 15 à 18 h 30 : ouverture au public salle informatique de **Sabres**.

Jeudi 13 h 30 à 15 h 00 : initiation informatique @mi de **Labouheyre**

Samedi 9 h 30 à 11 h 30 : ouverture au public 1 semaine sur 2 **Labouheyre/ Sabres**

Les soirs sont réservés à l'accompagnement scolaire.

> Atelier informatique. Maison des associations, rue de la Coopérative 40210 Labouheyre.

Tél. 05 58 04 50 19 - ami.labouheyre@wanadoo.fr

Bulletin communautaire de la Communauté de Communes de la Haute Lande - 75 rue du Tuc 40210 Labouheyre.

Tél. 05 58 07 54 54 - Responsable de la publication : Jean-Louis Pédeuboy. Tirage : 2 700 exemplaires.

ISSN 1950-1242. Photos : Communauté de Communes de la Haute Lande. Illustration © socrate communication. Conception-réalisation-impression : Socrate communication BP 60322 - 26 avenue Gustave Eiffel 33695 Mérignac. Tél. 05 56 51 32 86

Plus d'infos : visiter notre site <http://www.hautelande.fr>

Document imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales